

# RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE - 2017

## Point 7 : Résumé citoyen

Dans le cadre du suivi des programmes européens, chaque État membre soumet à la Commission européenne à partir de 2016 et jusqu'en 2023, un rapport annuel sur la mise en œuvre (RAMO) des programmes européens. C'est dans ce cadre que le RAMO du programme opérationnel (PO) Limousin FEDER-FSE présente un bilan de l'année 2017, troisième année de mise en œuvre des fonds européens sur la nouvelle période de programmation 2014-2020.

### 1. Rappel du contexte

Les politiques de l'UE ont pour objectif commun de favoriser la croissance et l'emploi dans le cadre de la **Stratégie Europe 2020** et faire face aux grands défis de l'Union. Ces objectifs sont mis en œuvre à travers un cadre financier pluriannuel défini pour les 28 états membres pour 7 ans. Pour la période 2014-2020, il s'élève 960 Mds€.

Les Etats membres mettent en œuvre certaines de ces politiques au travers de **4 fonds européens structurels et d'investissement** : le FEDER (Fonds européen de développement régional), le FSE (Fonds social européen), le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural) et le FEAMP (Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche).

Des programmes nationaux, régionaux, interrégionaux ou transfrontaliers définissent la manière dont ces fonds seront utilisés sur les territoires.

Dans le cadre de la réforme territoriale, la **Région Nouvelle-Aquitaine** est devenue depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, **autorité de gestion de six programmes européens** (3 programmes opérationnels et 3 programmes de développement rural) et autorité déléguée d'une partie du PO national FEAMP, pour un budget global de 2,4 Mds €.

Une présentation des « *Fonds européens structurels et d'investissement au service de la Stratégie Europe 2020* » est disponible sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=2B1mnfBYLU8>

### 2. Le suivi du programme opérationnel Limousin FEDER-FSE 2014-2020

Le Programme Opérationnel FEDER-FSE Limousin 2014-2020 a été validé par la Commission européenne le 12 décembre 2014. Il est doté d'une enveloppe financière de 144,6 millions d'euros.

Au vu des besoins identifiés sur le territoire, le programme opérationnel a retenu 7 des 11 stratégies thématiques proposées par l'Union européenne et permettant ainsi de contribuer à la réalisation de sa politique. Le territoire limousin a choisi de prioriser les thématiques suivantes :

- Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des TIC
- Améliorer la compétitivité des PME
- Soutenir la transition vers une économie pauvre en carbone dans tous les secteurs
- Protéger l'environnement et promouvoir une utilisation durable des ressources Promouvoir l'inclusion sociale et combattre la pauvreté
- Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

Aussi, afin de prendre en compte ces thématiques, le programme opérationnel FEDER-FSE a été défini en 6 axes permettant de respecter et de mettre en avant la stratégie de l'Union européenne dont l'objectif est de réduire les écarts de richesse et de développement entre les régions de l'Union européenne.

**1. Vers une économie innovante** est doté d'une enveloppe FEDER de 51.36M€ et est engagé à hauteur de 21.5M€. Cet axe a pour finalité de faciliter l'accès au financement et à l'accompagnement des PME, de promouvoir la recherche et de faciliter l'accès à l'innovation.

**2. Transition vers une économie décarbonée** est doté d'une enveloppe FEDER de 22.4M€ et est engagé à hauteur de 4.63M€. Cet axe a vocation à promouvoir l'efficacité énergétique et à augmenter les productions issues des énergies renouvelables thermiques, électriques et les unités de production de gaz.

**3. Aménagement et usages numériques** est doté d'une enveloppe FEDER de 24.7M€ et est engagé à hauteur de 4.75M€. Il s'agit de financer des projets visant à améliorer la couverture des territoires en réseaux à très haut débit mais également à accroître l'offre de services numériques innovants et créatifs.

**4. Compétences et savoir-faire** est doté d'une enveloppe FSE de 18.4M€ et est engagé à hauteur de 9.2M€. Cet axe vise à augmenter le taux d'emploi par des mesures améliorant l'adaptabilité des travailleurs et des actions en faveur des groupes les plus vulnérables.

**5. Patrimoine environnemental** est doté d'une enveloppe FEDER de 10.1M€ et est engagé à hauteur de 1.10M€

## RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE - 2017

Il s'agit de permettre la préservation et la valorisation des sites et des lieux patrimoniaux et culturels en Limousin et notamment la préservation des Parcs naturels abritant des sites d'intérêts écologiques et paysager majeurs.

6. Cohésion territoriale est dotée d'une enveloppe FEDER de 12.6M€ et est engagée à hauteur de 1.58M€.

Cet axe a pour objet d'apporter son soutien à des projets des démarches territoriales innovantes impliquant quartiers, villes et agglomérations mais également à des stratégies intégrées de développement durable en milieu urbain (promotion de l'aménagement urbain intégrant des priorités de développement durable).

Le rapport annuel de mise en œuvre 2017 précise l'ensemble des informations-clés de la réalisation du programme opérationnel FEDER-FSE Limousin. Ce rapport est un point d'étape permettant de présenter, à la Commission européenne, l'état d'avancement des moyens mobilisés financiers et techniques.

Ainsi, en 2017, le programme opérationnel est à mi-parcours de sa programmation. Le montant FEDER-FSE représente 48 917 593.07 € ; soit un taux de programmation de la maquette FEDER-FSE de 33,81 %.

Le montant FEDER programmé est de 39 103 691.812€, soit un taux de programmation de 31.14%, le montant FSE programmé est de 9 813 901,25€ soit un taux de programmation de 51,35%.

Parmi les projets ayant bénéficié de fonds européens en 2017 :

- Le projet « Création d'une plateforme industrielle intégrée dans le cadre d'un projet expérimental ».

- Montant FEDER : 144 330€
- Exemple d'indicateur physique de réalisation :
  - IC-01 - nombre d'entreprise bénéficiant de soutien
  - Cible 2018 : 1 155

- Le projet « Création d'un bassin de décantation sur le plan d'eau du lac de Saint-Mathieu »

- Montant FEDER : 118 032 €
- Exemple d'indicateur physique de réalisation :
  - IC 23 – Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation surfaces hectares
  - Cible 2018 : 300

- Le projet « formations régionales métiers d'art » assuré par l'AFPI Limousin a pour objectif de proposer des formations qualifiantes de qualité dans les métiers du cuir, de la porcelaine, des émaux... grâce à des conventions de partenariat avec des marques de grande renommée permettant ainsi une valorisation nationale et internationale des acquis dans ces domaines.

Montant FSE : 433 755 € sur trois ans.

- Exemple d'indicateur physique de réalisation :
  - FSE IC-01 : Chômeurs, y compris chômeurs de longue durée
  - Cible 2018 : 3 401